

TRAME DOSSIER DE CANDIDATURE

Appel à projets relatif à la création d'un Établissement d'Accueil Médicalisé (EAM) avec ou sans hébergement pour la prise en charge de personnes handicapées adultes en situation de handicap psychique dans le département de la Somme

Le porteur devra fournir un projet détaillé répondant aux critères du cahier des charges et comportant à minima l'ensemble des éléments et des documents définis ci-dessous. Il pourra y joindre toute pièce complémentaire qu'il jugerait nécessaire à la bonne compréhension de son projet en respectant un maximum de 200 pages pour l'ensemble du dossier (dont annexes).

➤ ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT

- Public accompagné
- Capacité
- Territoire d'implantation
- Nombre de jours d'ouverture et amplitude horaire
- Organisation des transports

➤ QUALITE DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Connaissance et expérience dans la prise en charge des personnes présentant des troubles psychiques
- Avant-projet d'établissement comprenant notamment :
 - Grands axes du projet de l'organisme gestionnaire
 - Modalités de mise en œuvre opérationnelle des missions et objectifs de l'établissement
 - Politique de promotion de la bientraitance et de lutte contre la maltraitance
 - Appropriation et modalités d'application des recommandations nationales de bonnes pratiques HAS
 - Elaboration, mise en œuvre et évaluation des projets personnalisés
 - Elaboration, mise en œuvre et évaluation du projet de soins
 - Modalités d'accueil et d'accompagnement et de sortie du public
 - Nature et organisation des activités et prestations proposées
 - Place des familles et aide aux aidants

➤ INSCRIPTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT ET PARTENARIATS

- Inscription de l'établissement sur le territoire / nature et description des partenariats
- Les modalités de coopération avec l'EPSM de la Somme et les modalités d'intervention de l'équipe mobile de psychiatrie
- Degré de formalisation des partenariats

- Modèle de gouvernance
- Pilotage interne de l'établissement
- Organigramme
- Composition de l'équipe en ETP (présentée selon le tableau consolidé du cahier des charges)
- Niveau de qualification des professionnels
- Fiches de poste
- Planning prévisionnel d'une semaine type
- Plan de formation continue sur 3 ans

➤ **LOCAUX**

- Note descriptive des locaux en lien avec les spécificités des personnes accueillies
- Plan de masse
- Plan détaillé par niveau
- Plan type des chambres et leur superficie
- Tableau récapitulatif des différents locaux et leur destination.

➤ **QUALITÉ ET ÉVALUATION**

- Droits des usagers - outils de la loi 2002-2003
- Supervision et analyse des pratiques professionnelles
- Évaluation de la qualité et du service rendu aux usagers

➤ **BUDGET**

- Comptes annuels consolidés de l'organisme gestionnaire lorsqu'ils sont obligatoires
- Bilan financier
- Budget de fonctionnement prévisionnel en année pleine, conforme au cadre normalisé tel que prévu par le CASF avec une ventilation des dépenses et des recettes et argumenté.
- Mutualisations éventuelles
- Plan de financement (tableau des emprunts, fonds propres engagés...)
- Plan pluriannuel d'investissement sur cinq ans

➤ **CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE MISE EN ŒUVRE**

- Date de mise en fonctionnement de l'établissement
- Délais envisagés pour accomplir les différentes étapes administratives et techniques de la réalisation du projet, depuis l'obtention de l'autorisation jusqu'à la date d'ouverture de l'établissement.
- Calendrier prévisionnel de montée en charge de la structure.

➤ **ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE ET CAHIER DES CHARGES**

Le document de mise en œuvre détaillera les étapes de mise en œuvre et les délais prévus pour la réalisation du projet, en fonction des éléments suivants :

• Les étapes administratives et techniques nécessaires à la réalisation du projet, y compris les démarches réglementaires et les délais prévus pour leur accomplishment.